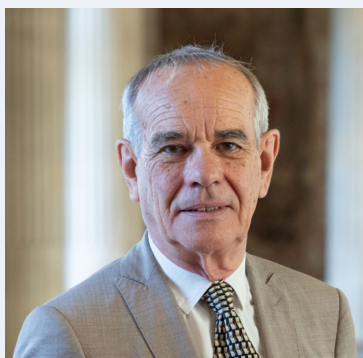




Bonjour, {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}, voici la lettre d'information de votre Sénateur

Lettre N°35

Mars 2024



Madame, Monsieur,

S'il y a des progrès qui semblent lents ou des obstacles qui paraissent insurmontables, il est essentiel de se rappeler que chaque lutte en vaut la peine, c'est bien là l'importance de la persévérance.

Je souhaite, dans cette lettre, partager avec vous trois sujets d'actualité qui me tiennent à coeur car ils témoignent des avancées, des victoires et des défis auxquels nous sommes confrontés en matière de droits fondamentaux, de santé et d'engagement local.

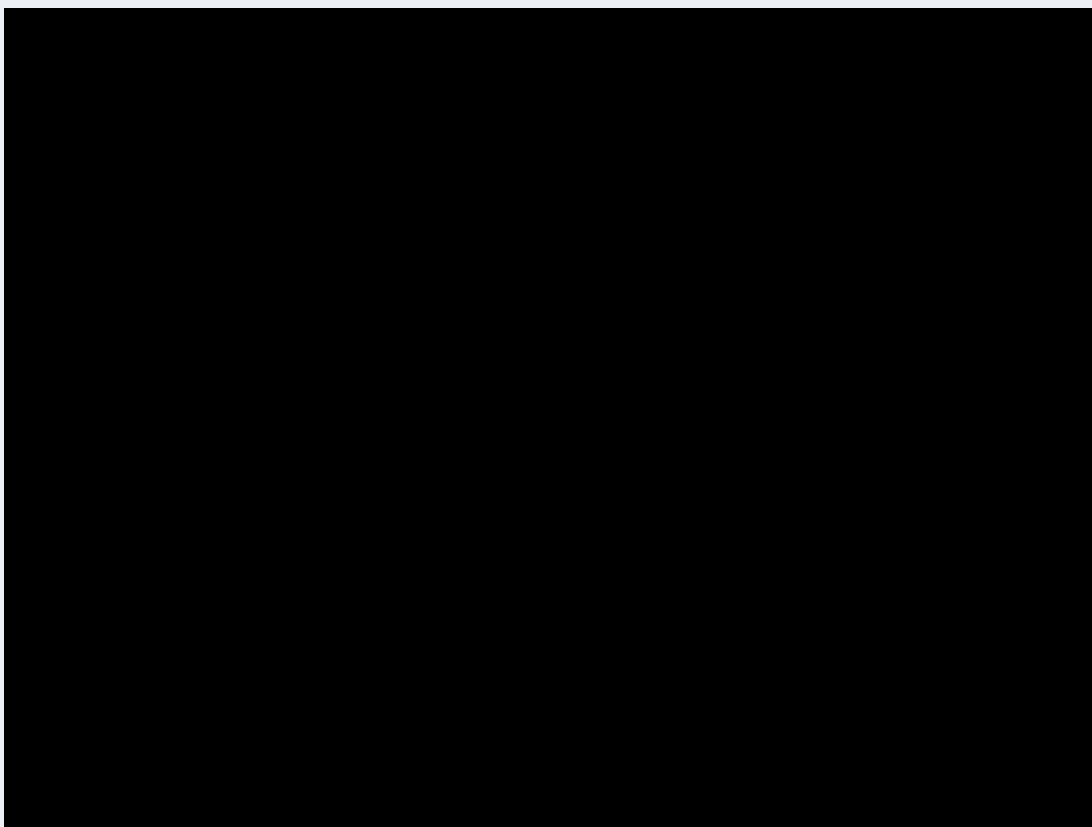
Tout d'abord, le 4 mars dernier restera une date mémorable dans l'histoire des droits des femmes en France. **L'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans notre Constitution** constitue une avancée historique, fruit d'un long combat mené par de nombreuses femmes et hommes engagés. Cette victoire ne marque toutefois pas la fin du chemin, mais le début d'une nouvelle étape dans la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps et pour l'égalité homme-femme.

Dans un autre registre, la marchandisation de la santé constitue un véritable fléau qui menace les principes fondamentaux de notre système de santé. Des exemples comme Médicharme mettent en lumière les dérives d'un système axé sur le profit, au détriment du bien-être des résidents et du respect de l'éthique du soin. **Nos établissements pour personnes âgées dépendantes du Fossat et de Fabas** en subissent de plein fouet les conséquences. Il est urgent de réagir et de protéger nos établissements de santé des intérêts financiers.

Enfin, le rôle crucial des élus locaux dans notre société est aujourd'hui remis en danger. Des avancées ont été réalisées pour améliorer leurs conditions d'exercice, il est cependant indispensable de créer un véritable **statut de l' élu local** pour reconnaître à sa juste valeur l'engagement et les droits des élus locaux, garants de la démocratie et du bien-être de nos territoires.

Ces trois sujets soulignent l'importance de rester mobilisés et engagés pour défendre nos valeurs et nos droits. C'est avec conviction que je continuerai à œuvrer pour un monde plus juste, équitable et solidaire.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Une date historique pour le droit des femmes

Le 4 mars 2024 restera gravé comme une date historique pour la protection d'un droit fondamental : celui des femmes à disposer de leur corps. Mais le combat doit se poursuivre afin que les droits homme-femme soient une réalité.

[En savoir plus](#)



La situation des EHPAD du Fossat et de Fabas : symbole des dangers de la financiarisation de la santé



Vers la création d'un véritable statut de l' élu local

La proposition de loi transpartisane visant à améliorer les conditions d'exercice des

La liquidation du Groupe Médicharme témoigne des travers de la marchandisation du secteur médico-social et laisse les résidents et les personnels de deux EHPAD Ariégeois dans l'attente anxieuse de repreneurs.

mandats locaux a été adopté par le Sénat, une nouvelle marche est gravie mais pas encore de création d'un véritable statut pour les élus locaux.

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)



Jean-Jacques Michau
Sénateur de l'Ariège

jeanjacquesmichau.com

jj.michau@senat.fr



Toute l'équipe parlementaire à votre service !

Sylvie Alliey

En Ariège
06 45 23 35 61
s.alliey@clb.senat.fr

Valérie Barreto

En Ariège
06 07 60 56 63
v.barreto@clb.senat.fr

Éric Van Roy

Au Sénat
06 81 77 78 36
e.vanroy@clb.senat.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit pour recevoir la lettre d'information du Sénateur JJ Michau.

[Se désinscrire](#)



© 2024 Sénateur JJ Michau